

Choisir la cause des femmes

SCIENCES : Henri Atlan répond à Choisir

Henri Atlan, 74 ans, biologiste et philosophe est l'auteur d'un ouvrage paru en mars dernier, *UA utérus artificiel*, dans lequel il prédit l'avènement, d'ici une cinquantaine d'années, de l'utérus artificiel. Cette « speculative fiction » envisage les conséquences de l'ectogénèse imaginée par Huxley dans *Le Meilleur des mondes*, permettant de concevoir et de faire naître des enfants de façon entièrement artificielle hors du corps de la femme.

Nous avons communiqué à Henri Atlan l'article que Violaine Rumin-Lucas avait consacré à son dernier ouvrage (lire l'article).

Henri Atlan nous a fait parvenir la réponse que nous publions ici.



Vous me proposez de réagir à l'article de Violaine Rumin-Lucas sur mon livre « L'Utérus Artificiel » et je le fais bien volontiers. Il semble en effet qu'il y ait là un malentendu. Cela vient peut-être de ce que **j'essaie de ne pas prendre parti** sur le « bien » ou le « mal » que constituera l'UA en soi.

Comme c'est dit à juste titre dans l'introduction de l'article, ce livre est une « speculative fiction » ou « expérience de pensée », où j'utilise l'hypothèse de l'UA dans un futur assez lointain pour réfléchir au présent et aux problèmes nouveaux, sociaux, psychologiques, culturels, politiques, créés par les technologies de la reproduction. Nous sommes déjà engagés dans un processus auquel nous nous sommes peu à peu habitués malgré son caractère radicalement nouveau, et, comme beaucoup d'innovations technologiques depuis le feu et la roue, ceci est à la fois un « bien » et un « mal ». L'hypothèse de l'UA sert à analyser les questions posées par ce processus en imaginant qu'il soit arrivé à son terme : une dissociation possible entre procréation et sexualité.

Une utopie fraternelle ?

Plutôt que de porter d'emblée un jugement de valeur sur les conséquences bonnes ou mauvaises de ce processus, j'essaie d'examiner différents scénarii, les uns catastrophiques comme le « meilleur des mondes » d'Huxley, les autres un peu moins, si l'on imagine un environnement démocratique, contrairement à celui du roman, et même à la fin, la possibilité d'une « utopie fraternelle » de rapports hommes-femmes sur laquelle tout cela pourrait un jour déboucher - un jour que notre génération ne verra évidemment pas. Tout dépendra - et dépend déjà- de l'environnement et des conditions, sociales, morales, culturelles, politiques, dans lesquelles cela se fera.

La technique, en ce domaine comme en d'autres, crée de nouvelles options, **qui forcent à choisir là où la question du choix ne se posait pas**. Ceci peut être vu comme l'ouverture de nouveaux espaces de liberté, mais aussi comme une source d'aliénations nouvelles, dans la mesure où les choix sont eux-mêmes souvent déterminés, soit par des pressions externes (sociales, économiques, politiques et autres), soit par les différentes formes d'aliénation consumériste du désir, que la technique permet d'exacerber. Je pense notamment aux ambiguïtés du fameux « désir d'enfant » » que la technique tend de plus en plus à transformer en « droit à l'enfant » à tout prix, que la société serait tenue d'assurer, au même titre que le droit au travail, à l'éducation, au logement et au revenu minimum garanti.

Des sociétés différentes

Ces analyses me semblent avoir un certain intérêt parce que la réalisation technique et une certaine acceptation sociale de l'UA me semblent inéluctables, même si c'est dans plusieurs décennies. Cette distance permet de concevoir des sociétés qui seront aussi différentes de la nôtre - sans que nous sachions précisément en quoi -, que ce que nous vivons aujourd'hui est différent des conditions de vie d'il y a un siècle. En même temps, cette évolution vers l'UA n'est que la continuation des processus déjà engagés par le développement du contrôle des naissances et des procréations médicalement assistées.

Contrairement à d'autres réalisations techniques, comme le clonage reproductif par exemple dont je persiste à croire qu'il n'est pas sûr qu'il soit un jour appliqué à l'espèce humaine, une forme d'acceptation sociale de l'UA, avec « droit » à l'UA pour celles qui le revendiqueront, me semble inéluctable, pour des raisons que je tente d'analyser dans le livre. Parmi ces raisons, en effet, j'évoque la revendication des femmes du droit à disposer de leur corps, en donnant naissance à leurs enfants tout en évitant ce qui peut apparaître à certaines comme un ensemble de contraintes liées à la grossesse. On peut plus facilement concevoir que la société résiste à une revendication de ce type de la part des hommes, bien que cela ne soit pas absolu, comme on le voit déjà à propos des débats sur l'homoparentalité.

Des féministes divisées

Mais c'est là que se trouve le malentendu. Tout cela ne veut pas dire que je rends « responsables » les femmes, globalement, de la situation qui sera créée par l'UA, comme le dit Violaine Rumin-Lucas, pour qui, visiblement, cette situation n'est pas souhaitable. Je cite longuement la thèse de Gena Corea suivant laquelle toutes ces techniques de PMA sont les effets d'une collusion du pouvoir médical et de la société phallocrate - ce qu'elle appelle les « pharmacrates », thèse qui ressemble à ce que défend Violaine Rumin-Lucas dans son article.

Mais je suis obligé de constater que les positions féministes sont divisées sur ces questions, et que d'autres courants voient au contraire dans ces techniques des possibilités de libération des femmes de ces mêmes pouvoirs. Libération ou dépossession (du privilège de la maternité) est une question que je pose à propos de l'UA comme des techniques déjà existantes.

J'essaie d'analyser différents arguments susceptibles d'orienter la réponse dans un sens ou un autre, sans pouvoir prendre parti puisque les deux éventualités sont possibles, dépendant de l'environnement dans lequel la technique sera -et est déjà- appliquée.

Quoi qu'il en soit, dans l'hypothèse minimale de sociétés démocratiques dans laquelle je me place, qui peut évidemment ne pas être vérifiée partout dans 50 ou 100 ans, l'acceptation sociale de cette technique, du fait, entre autres, que certaines femmes la revendiqueront, n'implique nullement qu'elle sera obligatoire et que celles qui désireront porter leurs enfants ne le pourront. Certes, les dérives de discriminations économiques et de pressions de la part des hommes sont toujours possibles, - comme c'est déjà le cas, sans attendre que l'UA ne les facilite éventuellement.

Mais tout cela s'effectuera dans le cadre des rapports de forces qui existeront alors entre hommes et femmes et entre différents courants d'opinions chez les unes et chez les autres, ainsi qu'entre les différentes composantes du désir qui contribuent, de façons souvent conflictuelles, à en élaborer les stratégies.

C'est ce que je croyais avoir expliqué dans le livre. Je vous remercie de me donner l'occasion de tenter de le préciser brièvement, en espérant que la lecture du livre pourra en convaincre vos lectrices.